Formation continue
EHESP 2016 | CERTIFICAT

9 modules à Rennes ou Paris

de janvier à octobre 2016

Certificat Méthodologie d'inspection et de contrôle

des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Objectifs du certificat

- Connaître les prérogatives et obligations des agents participant à une inspection ou un contrôle
- Maîtriser les bases juridiques et méthodologiques d'inspection en terme d'outils et de positionnement
- Être en mesure de gérer les suites administratives et pénales des missions d'inspection-contrôle

Responsable pédagogique

- Christophe BARLET, professeur EHESP

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
EHESP

Certificat Méthodologie d'inspection et de contrôle

Vous êtes concerné :

PHISP, MISP, IASS, IGS, IES, technicien sanitaire, autre fonctionnaire de catégorie A ou B ou agent assimilé contractuel des services de l'Etat et personnel des conseils généraux participant à des missions d'inspection et de contrôle dans le champ des établissements sociaux, médico-sociaux et de la cohésion sociale.

* *Ce certificat ne concerne pas les agents des ARS relevant du décret 2011.70 du 19.01.2011 pour lesquels un parcours de formation spécifique est en cours.*

* *Pour les personnels des agences nationales et des conseils généraux, seuls les 4 modules obligatoires peuvent être suivis «à la carte», indépendamment du certificat.*

Organisation du programme :

4 modules obligatoires + 2 modules optionnels à choisir parmi les 5 proposés > soit 17 à 20 jours de formation selon le choix des modules optionnels (entre 102 et 120 heures)

Epreuve complémentaire de validation :

Rédaction d'une note professionnelle sur la méthodologie d'inspection (10 à 15 pages)

Calendrier et Tarifs des sessions

Module 1 - Les bases juridiques et méthodologiques d'inspection dans les ESSMS	**3,5 jours** du 7 au 10 mars 2016 à Rennes	**1500 €***
Module 2 - Les suites administratives des inspections dans les ESSMS	**3 jours** du 17 au 19 mai 2016 à Rennes	**1200 €***
Module 3 - La dimension relationnelle de l'inspection	**2,5 jours au choix** du 13 au 15 juin 2016 à Rennes ou du 12 au 14 sept. 2016 à Paris	**1200 €***
Module 4 - Inspection et procédure pénale	**3 jours** du 26 au 28 sept. 2016 à Rennes	**1200 €***
Module 5 - La qualité, sécurité et la gestion des risques liés aux activités des établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux	**3 jours** du 19 au 21 janvier 2016 à Paris	**1200 €***
Module 6 - Contrôle administratif et technique des règles d'hygiène appliquées aux établissements recevant du public	**3 jours** du 8 au 11 février 2016 à Rennes	**1200 €***
Module 7 - Les subventions et leurs contrôles en milieu associatif	**3 jours** du 6 au 9 juin 2016 à Rennes	**1200 €***
Module 8 - Inspection - contrôle dans le champ social	**3 jours** du 3 au 6 octobre 2016 à Rennes	**1200 €***
Module 9 -Inspection et protection des personnes dans le champ des ESSMS	**3 jours** du 17 au 20 octobre 2016	**1200 €***

Votre Contact EHESP :
Service scolarité
02 99 02 25 00
candidatureFC@ehesp.fr

Tarif total certificat :

***5000 € net,** le parcours de 6 modules
***4500 € net**, si financement individuel ou aidé

*Sous réserve de validation par le CA de l'EHESP

Modules obligatoires

Module 1 — Les bases juridiques et méthodologiques d'inspection dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux

3,5 jours, du 7 au 10 mars 2016, à Rennes

Objectifs

- Actualiser les connaissances juridiques en matière d'inspection et de contrôle dans les champs sanitaire, social et médico-social
- Appréhender les méthodes et outils d'inspection (de la préparation au suivi en passant par les règles d'élaboration du rapport d'inspection)
- Permettre aux inspecteurs des services de l'État (agences régionales de santé et directions de cohésion sociale) d'échanger sur les outils méthodologiques et sur leurs pratiques

Programme

- Bases juridiques d'inspection et de contrôle dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Bases méthodologiques d'inspection et de contrôles dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Travaux de groupes sur la préparation de la mission et la rédaction du rapport
- Présentation du dispositif national d'inspection
- Présentation de guides et outils nationaux et régionaux d'inspection

Module 2 — Les suites administratives des inspections dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux

3 jours, du 17 au 19 mai 2016, à Rennes

Objectifs

- Analyser le contexte de l'inspection et le processus de décision
- Actualiser ses connaissances sur les procédures administratives non contentieuses et contentieuses susceptibles d'être mises en œuvre à la suite d'une inspection
- Échanger sur les pratiques et rechercher des solutions aux difficultés rencontrées dans la gestion des suites d'inspection

Programme

- Les suites administratives non contentieuses de l'inspection
- Les suites administratives contentieuses de l'inspection (jurisprudence)
- Travaux de groupes sur études de cas
- Restitutions des travaux de groupes et échanges

Module 3 — La dimension relationnelle de l'inspection

2,5 jours, du 13 au 15 juin 2016, à Rennes
ou du 12 au 14 septembre 2016, à Paris

Objectifs

- Permettre aux stagiaires de prendre en compte la dimension relationnelle de l'inspection lors de la préparation et de la conduite de la mission autour de trois axes :
  - les relations au sein de l'équipe d'inspection
  - les relations inspecteur – inspecté
  - les relations inspecteur – patient / résident / personne vulnérable

Programme

- Les différents enjeux relationnels de l'inspection
- La dimension relationnelle du pilotage de l'équipe d'inspection
- Instaurer un climat de confiance avec l'inspecté
- Poser le cadre de l'intervention
- S'appuyer sur des faits concrets et non sur les opinions
- La maîtrise du questionnement ou l'art de recueillir des informations
- Se préparer et se familiariser aux questions que suscite l'inspection
- Découvrir son propre mode de gestion des conflits
- Gestion des conflits : les techniques les plus efficaces

Module 4 Inspection et procédure pénale

3 jours, du 26 au 28 septembre 2016, à Rennes

Objectifs

- Maîtriser les principales règles de droit pénal et de procédure pénale, en particulier celles relatives aux compétences du procureur de la République, les modalités de saisine du parquet et les relations entre les inspecteurs et la justice
- Mesurer la responsabilité pénale des fonctionnaires dans le cadre des missions d'inspection, les pouvoirs et les contraintes des fonctionnaires liés à la recherche et au constat des infractions (rédaction de PV sur la base du CSP et CASF)
- Connaître la pratique d'autres ministères sur les questions de procédure pénale

Programme

- Le fonctionnaire, auxiliaire de justice dans le cadre de ses missions d'inspection
- Le fonctionnaire mis en cause pénalement dans le cadre de l'exercice de ses missions d'inspection
- Les pouvoirs de police judiciaire des différents corps d'inspection et de contrôle intervenant dans les champs sanitaires et sociaux
- Rédaction d'un procès-verbal : théorie et pratique
- Restitutions autour du cas pratique et présentation d'outils
- Table ronde interministérielle : échanges sur les pratiques de police judiciaire dans différents corps d'inspection

Modules optionnels

Module 5 La qualité, sécurité et la gestion des risques liés aux activités des établissements et services sanitaires, médico-sociaux

Nouveau

3 jours, du 19 au 21 janvier 2016, à Paris

Objectifs

- Comprendre le contexte général et les enjeux stratégiques liés à la qualité, la sécurité sanitaire et la gestion des risques en établissements et services sanitaires et médico-sociaux sur les professions de santé
- Appréhender la gestion des différents types de risques qu'ils soient environnementaux, liés aux soins ou sociaux
- Intégrer les outils de cartographie des risques en amont et en aval de l'inspection
- Comprendre les articulations entre l'inspection et les démarches qualité actuelles (évaluation, certification, audit…)

Programme

- Introduction à la gestion des risques et sécurité des patients
- La gestion des risques dans le secteur sanitaire
- La gestion des risques dans le secteur médico-social
- Outils de cartographie des risques et de ciblage des établissements à inspecter dans le domaine sanitaire et médico-social

Module 6 Contrôle administratif et technique des règles d'hygiène appliquées aux établissements recevant du public

3 jours, du 8 au 11 février 2016, à Rennes

Objectifs

- Être informé des risques associés aux légionelles, à l'amiante, au bruit, au radon et aux DASRI dans les ERP
- Être capable de mettre en œuvre la réglementation s'appliquant à chaque thème
- Connaître les outils et les modalités de contrôle et d'inspection pour chaque thème

Programme

- L'inspection en ERP : outils et cartographie des risques
- Le risque légionelle
- Le risque radon
- Le risque amiante
- Le risque lié aux DASRI
- Le bruit
- L'inspection en ERP

Module 7 Les subventions et leurs contrôles en milieu associatif

3 jours, du 6 au 9 juin 2016, à Rennes

Objectifs

- Acquérir ou actualiser les connaissances nécessaires aux pratiques de contrôle dans le champ des associations bénéficiaires de financements publics
- Présenter aux stagiaires une vision associant le contexte institutionnel et juridique du contrôle en milieu associatif

Programme

- L'environnement institutionnel et juridique général du contrôle appliqué aux associations bénéficiaires de financements publics
- Des méthodologies et des outils de contrôle budgétaire et financier de l'usage des subventions publiques de fonctionnement et d'investissement
- Le cadre juridique et méthodologique spécifique du contrôle appliqué aux associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Les pratiques d'évaluation des actions subventionnées (cas pratiques)

Module 8 Inspection-contrôle dans le champ social

3 jours, du 3 au 6 octobre 2016, à Rennes

Objectifs

- Acquérir ou actualiser les connaissances nécessaires aux pratiques d'inspection - contrôle dans 2 champs majeurs pilotés par les DDCS(PP) : Accueil Hébergement Insertion, Protection juridique des majeurs
- Croiser contrôle et politiques sociales de l'État, bases juridiques et méthodologiques actualisées, dans une vision transversale (état des bonnes pratiques) et méthodologique (outils nationaux récents et outils développés par des services territoriaux)
- Permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs pratiques de contrôle et d'obtenir des réponses expertes à leurs questionnements

Programme

- L'état des bonnes pratiques d'inspection – contrôle
- Échanges avec la salle, adaptés aux niveaux des stagiaires (de débutant à expert)
- Le guide national de contrôle des ESSMS : concepts et mode d'emploi, retours d'expérience
- L'inspection - contrôle dans le domaine de la protection juridique des majeurs : l'état du dispositif politique et juridique, concepts et mode d'emploi des grilles nationales de contrôle, retours d'expérience
- L'inspection - contrôle dans le domaine Accueil Hébergement Insertion : l'état du dispositif politique et juridique, outils mis en œuvre localement, retours d'expérience

Module 9 Inspection et protection des personnes dans le champ des ESSMS

3 jours, du 17 au 20 octobre 2016, à Rennes

Objectifs

- Définir et connaître la maltraitance et la bientraitance pour comprendre
- Repérer les facteurs de risques en établissements
- Savoir utiliser les outils d'inspection relatifs à la maltraitance
- Être sensibilisé aux conséquences des inspections en matière de protection des personnes et à la complémentarité des procédures administrative et judiciaire

Programme

- Rappels juridiques et échanges de pratiques sur les situations rencontrées
- Approche globale de la maltraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux : point de vue de l'établissement
- Atelier écriture du rapport d'inspection
- Table ronde : regards croisés sur la protection des personnes entre un directeur d'établissement, un magistrat et des inspecteurs
- Facteurs de risques et analyse systémique de la maltraitance institutionnelle : point de vue de l'inspecteur

Les + de la formation

- Formation actualisée dispensée par les spécialistes de l'inspection : IGAS, experts en ARS et service de cohésion sociale
- Collaboration IGAS-EHESP : utilisation du guide méthodologique d'inspection en ESSMS et du tutoriel de présentation (vidéo)
- Supports de cours remis comportant les textes et outils en vigueur

Certificat Méthodologie d'inspection et de contrôle

fiche d'inscription

Tarifs :

***5000 € net,** le parcours de 6 modules
***4500 € net,** si financement individuel ou aidé
***De 1200 € à 1500 € net** par module choisi «à la carte» selon la durée (voir le calendrier des sessions)

*Sous réserve de validation par le CA de l'EHESP

Pour vous inscrire,

scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription puis retournez-le dûment rempli par e-mail ou par courrier à :

Service Scolarité/Formation continue
candidatureFC@ehesp.fr
Tél : 02.99.02.25.00

Ecole des hautes études en santé publique
Av. du Professeur Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

Organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

*L'EHESP est ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC pour les médecins, pharmaciens et infirmiers

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 27 49 ou par courriel à : Xavier.Martiniault@ehesp.fr

O Je m'inscris «à la carte» aux modules suivants * :

- O module 1 (7 > 10 mars 2016 à Rennes)
- O module 2 (17 > 19 mai 2016 à Rennes)
- O module 3 (2 sessions au choix) : O 13 > 15 juin 2016 à Rennes O 12 > 14 sept. 2016 à Paris
- O module 4 (26 > 28 sept. 2016 à Rennes)

Modules optionnels :

- O module 5 (19 > 21 janvier 2016 à Paris)
- O module 6 (8 > 11 février 2016 à Paris)
- O module 7 (6 > 9 juin 2016 à Rennes)
- O module 8 (3 > 6 octobre 2016 à Rennes)
- O module 9 (17 > 20 octobre 2016)

O Je m'inscris au parcours certifiant composé des 4 modules obligatoires et au moins 2 des 5 modules optionnels

* Cocher le numéro de module et la date de votre choix. Toute demande d'inscription au certificat reçue après le 1er février 2016 sera reportée à l'année 2017. Vous pouvez toutefois vous inscrire aux modules « à la carte » indépendamment du parcours.

Nom : ..... Nom de naissance : .....
Prénom : ..... Date de naissance : .....
E-mail (obligatoire) : .....@.....
Formation suivie au titre de :
O DPC (complétez obligatoirement les informations ci-dessous)
Si vous êtes inscrit au Conseil de l'Ordre, indiquez l'e-mail du Conseil dont vous dépendez :
.....
et votre numéro ADELI : ..... ou RPPS : .....
Mode d'exercice : O Salarié O Libéral O Mixte

O Préformation et adaptation à la vie professionnelle
O Adaptation et développement des compétences
O Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances
O Qualification (diplômes…) : .....
O Promotion, prévention, conversion

Nom et prénom de votre responsable formation : .....
E-mail (obligatoire) de votre responsable formation : .....
.....
Corps de rattachement et profession : .....
Direction/Service : .....
Nom de l'établissement :.....
Statut juridique de l'établissement : O Public O Privé
N° de SIRET : ..... Code APE : .....
Adresse professionnelle : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Téléphone : ..... Télécopie : .....
Financeur* (si différent de l'employeur) : .....
Adresse de facturation (si spécifique) : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

O J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations et actualités EHESP

Fait le .....
Signature du candidat

le .....
Visa de l'employeur

le .....
Visa du responsable Formation

Dans le cas d'un règlement par chèque, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation. En cas de prise en charge par un organisme financeur (OPCA, Fongecif, pôle emploi...), l'EHESP n'accepte pas la subrogation. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente accessibles sur notre site internet. Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de la direction de l'EHESP : fc@ehesp.fr

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
EHESP

Retrouvez toute l'offre de formation EHESP sur le site : www.ehesp.fr